Image not found or type unknown

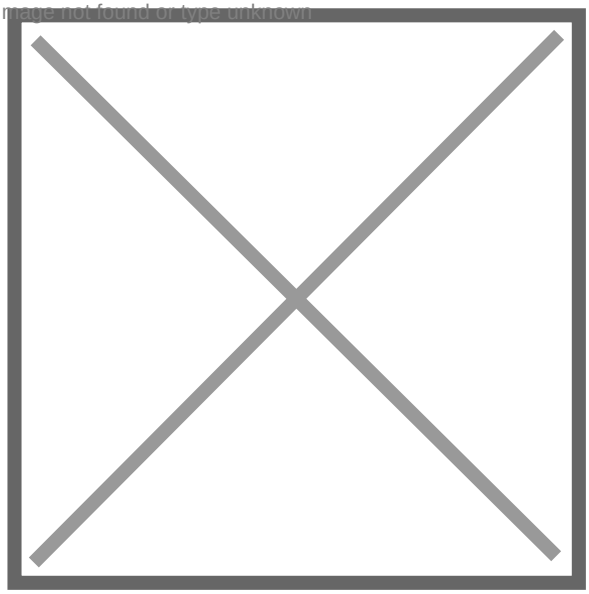

Divorce après 3 ans de séparation à l'étranger

Par **Dorine Eijkman**, le **14/10/2010** à **00:58**

Bonjour,
Je suis néerlandaise et j'ai épousé un français à Paris en 1990. Nous avons eu 4 enfants et sommes partis vivre au Maroc en 2001. J'ai quitté la maison familiale en 2007 avec mes 4 enfants. J'ai essayé une procédure de divorce à l'amiable à Paris, mais nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord financièrement. Depuis j'essaie une procédure de divorce au Maroc, mais cela parait très compliqué. Est -t- il possible de divorcer en France après 3 ans de séparation, étant néerlandaise et vivant au Maroc (mais mariée en France avec un français.)
D'avance merci de votre réponse
D.E.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés